

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 16 décembre 2020

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
relatifs aux marchés publics de Bordeaux**

NOR : ECOM2035836A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R 2197-1 et R 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2018 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux;

Vu la proposition du premier président de la Cour des Comptes en date du 14 décembre 2020 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur CHEVILLOTTE (*Jean-Paul*), président de section de chambre régionale des comptes honoraire, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Bordeaux, à compter du 15 décembre 2020.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 16 décembre 2020

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Laure BEDIER